



Conseil départemental de la Charente

Evaluation dans le parcours coordonné du patient

A l'initiative du Conseil Départemental de l'Ordre des kinés, des échanges se sont déroulés récemment, avec les chirurgiens orthopédiques et les neuro-chirurgiens de notre territoire.

Il en ressort que la prise en charge kinésithérapique occupe une place prépondérante, privilégiée, dans le parcours du patient, suite à ces consultations de spécialistes.

Ces derniers nous ont souligné l'importance de la communication des éléments synthétiques de notre évaluation, de notre bilan. Ceux-ci sont des données objectives, sur lesquelles reposent les consultations de suivi des spécialistes. En effet, les informations, seules, des patients, ne donnent qu'un aperçu subjectif de l'évolution de la pathologie, de l'intervention chirurgicale, et de la prise en charge kinésithérapique.

La communication de ces éléments déterminants du bilan, peut-être réalisée par :

- Messagerie sécurisée
- Courrier postal
- PAACO Globule



Comptant sur votre participation, collaboration, pour enrichir la relation du binôme Chirurgien / Kiné,

Confraternellement.

Emmanuel BOISSEAUD – Président CDOMK

Eric BUNA – Président FFMKR

Alban DUSSOUCHET – Président SNMKR

NB :

- Le BDK ou bilan kinésithérapique figure dans notre nomenclature et est facturable
- Vous souhaitez des précisions sur la messagerie sécurisée, sur PAACO Globule : cdo16@ordremk.fr